

Présentation du Programme Re-Sources

Commission agro-écologie
Nouvelle – Aquitaine

Angoulême, le 03 juillet 2017

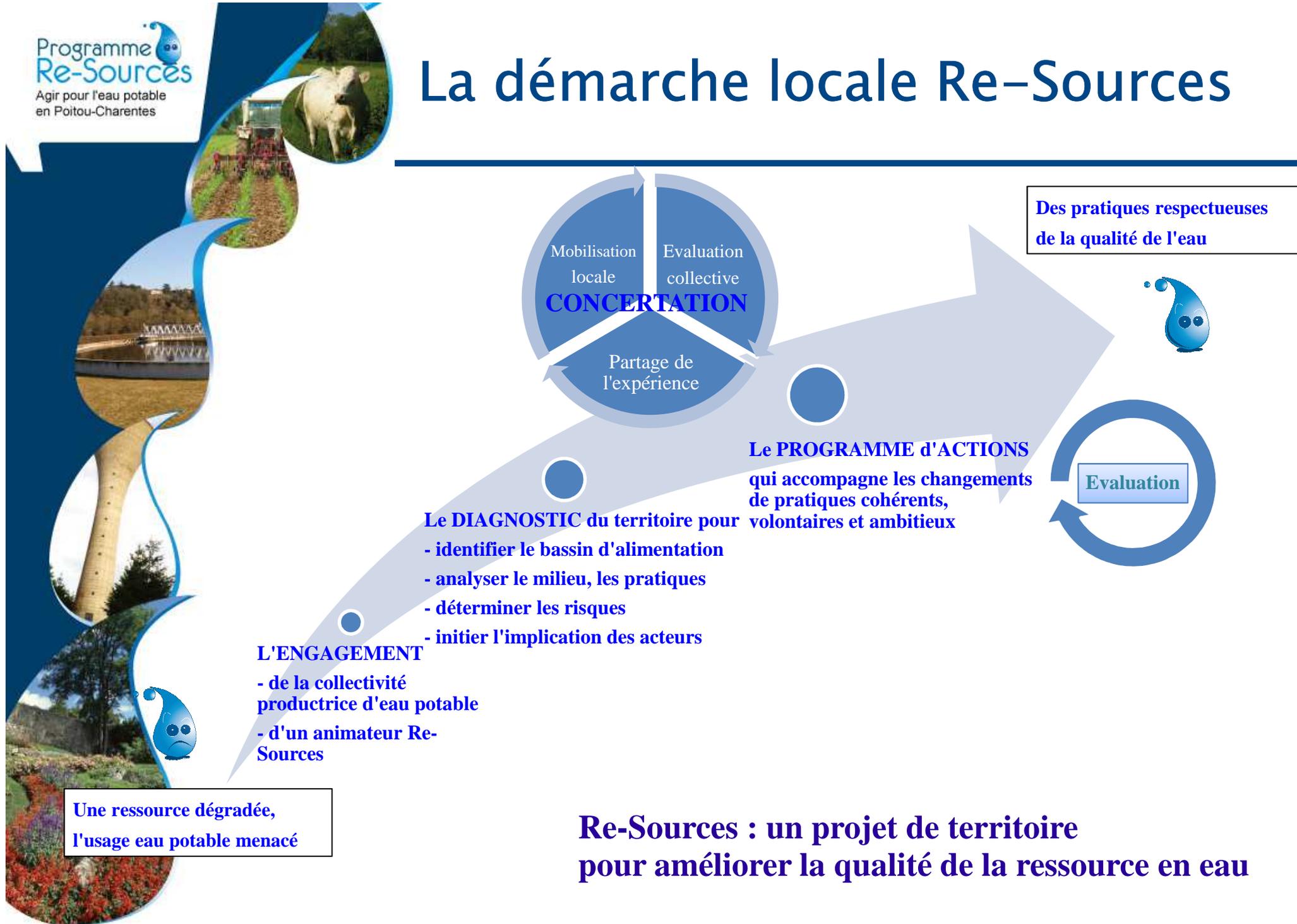
Le programme Re-Sources

- Programme régional et multipartenarial de reconquête de la qualité de la ressources en eau potable
- Initié dès 2000 par l'Etat
- Fermeture de 400 captages en 30 ans
- Actions préventives et volontaires (vs réglementaire et ZSCE)
- Principalement sur les captages classés prioritaires dans les SDAGE 2016-2021
- Problématiques Nitrates, Pesticides et Phosphore
- Convention régionale 2007-2013 renouvelée pour la période 2015-2020
- Des contrats territoriaux sous forme de programmes d'actions de 5 ans

La convention régionale 2015-2020



La démarche locale Re-Sources

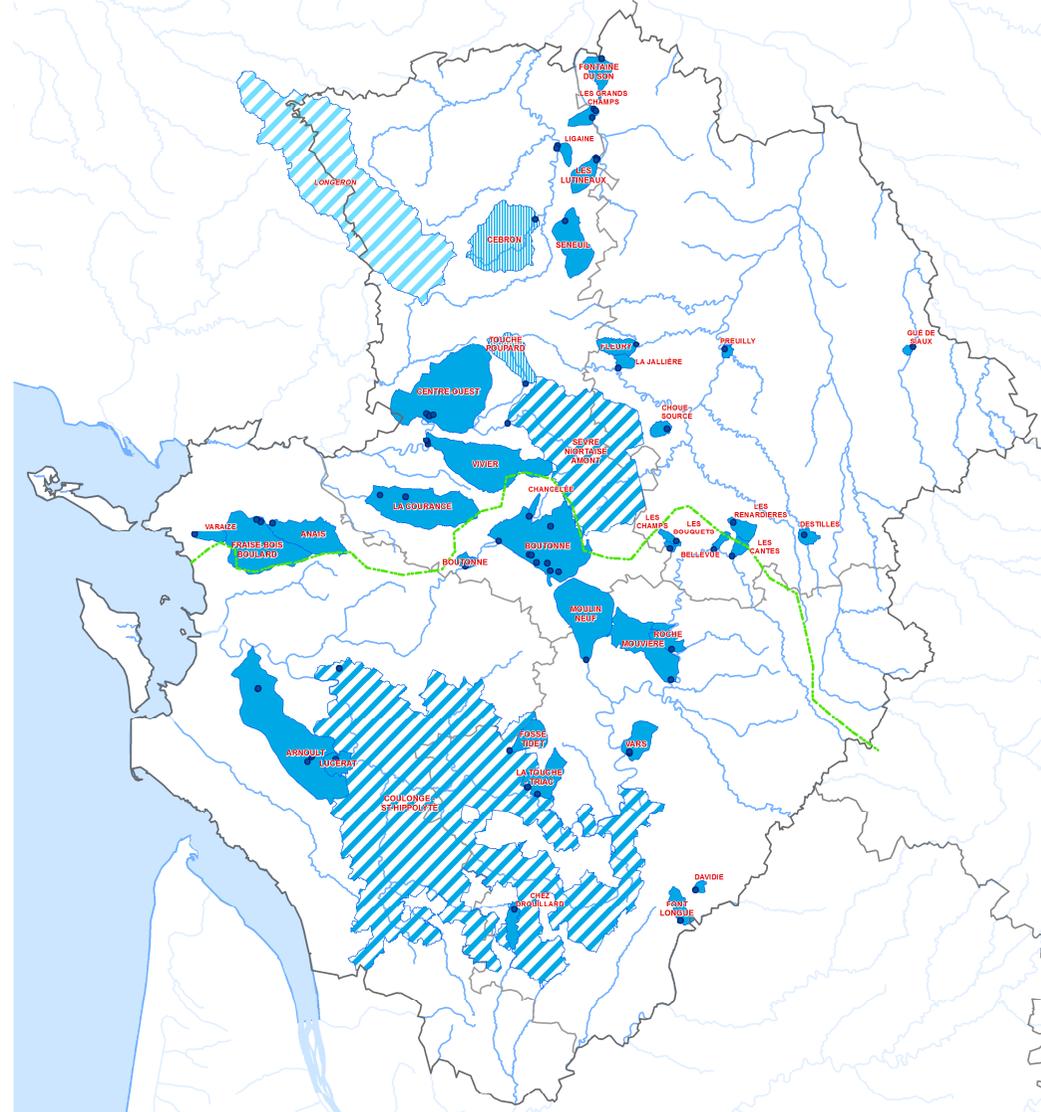


Chiffres clés 2017

23 producteurs d'eau
78 captages
61 Mm3 produits (40% de PC)
1 050 000 hab. Desservis (2/3 de PC)

32 bassins d'alimentation de captages
27 animateurs
539 889 ha (20% du PC)
362 000 ha de SAU
529 communes (1/3 du PC)
400 000 hab. (22% du PC)
7 400 exploit. agricoles (30% de PC)

POITOU-CHARENTES Bassins d'Alimentation de Captages Re-Sources



PROGRAMME RE-SOURCES

- BAC Re-Sources**
 - Eaux souterraines
 - Eaux superficielles
 - Eaux de barrage
 - BAC hors Re-Sources**
 - Eaux superficielles
 - Captages
 - Limite des agences de l'eau
- au nord : Agence Loire-Bretagne
au sud : Agence Adour-Garonne

Les objectifs agricoles

« le caractère principalement agricole des bassins d'alimentation de captages conduit à mener l'essentiel des actions en faveur d'une agriculture durable, c'est à dire respectueuse de l'environnement, économiquement viable et socialement vivable. » extrait de la convention régionale Re-Sources 2015 – 2020

2 moyens principaux :

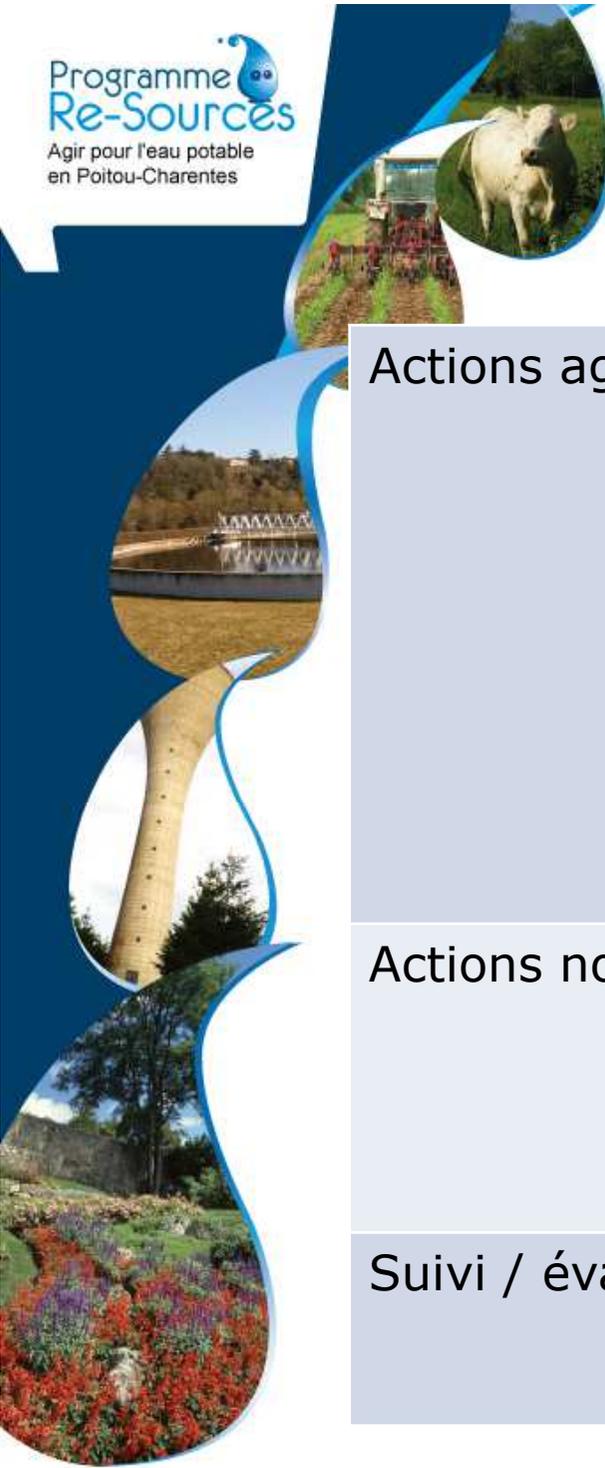
- Réduire la pression polluante
- Réduire les risques d'entraînement

Des solutions adaptées à chaque territoire :

- Maintenir ou développer les prairies
- Allonger les rotations et intégrer des cultures économes en intrant
- Choisir des variétés résistantes
- Aménager le territoire (haies, agroforesterie, zones tampons)
- Développer les couverts végétaux et la conservation des sols
- Développer l'Agriculture Biologique

- ...

Les actions



Actions agricoles

- Actions collectives de formation / sensibilisation des agriculteurs
- Accompagnement individuel des agriculteurs
- Aides financières directes (MAEC, PVE, IAE, Agroforesterie, AB)
- Acquisition des zones très sensibles
- Sensibilisation du conseil agricole
- Réflexion sur les filières
- Certification environnementale

Actions non agricoles

- Suivi de la mise au norme des assainissements
- Suppression des pesticides par les collectivités et le grand public
- Sensibilisation / communication

Suivi / évaluation

- Etude de connaissance du milieu
- Suivi renforcé de la qualité de l'eau
- Suivi des pratiques

Les moyens financiers

- ❑ Actions financées par le Plan de Développement Rural : **environ 80 millions €**
 - MAEC : accompagnement au changement de pratiques
 - PVE : investissements dans les exploitations
 - Conversion et maintien AB
 - Boisement et IAE

- ❑ Actions financées hors PDR : **environ 20 millions €**
 - Coordination locale
 - Amélioration des connaissances
 - Communication, formations, sensibilisation
 - Accompagnement des exploitants par les OPA
 - Actions foncières
 - Suivi de la qualité de l'eau

La gouvernance

Schéma de gouvernance du programme Re-Sources

Démarche régionale

Démarche locale

Assemblée Régionale Re-Sources

Rassemble l'ensemble des parties prenantes
Pour le bilan des périodes de programmation

CoPil Régional

Ensemble des partenaires signataires
Valide les grandes orientations et les
plans de financement

Groupe Projet Stratégie (GPS)

partenaires institutionnels et financiers
Valide les propositions de la CAR
Mise en cohérence des démarches locales

Commission Agricole Régionale

Réprésentants des OPA régionales
Propositions de stratégies communes
Cadre méthodologique

Cellule Re-Sources

Coordonne les partenaires régionaux
Anime les instances de gouvernance et
le réseau des animateurs

CoPil Local

Ensemble des maîtres d'ouvrages
et acteurs locaux
Valide les plans d'actions et les bilans

Comité Technique

Partenaires institutionnels et financiers
Contrôle la pertinence et l'éligibilité des actions

Commissions Thématiques

Agricole et non agricole
maîtres d'ouvrage / agriculteurs
Proposent et travaillent sur l'organisation
des actions à mettre en place

Réseau des Animateurs

Partage d'expérience, information commune
Tous les deux mois

Animateur local

Coordonne les partenaires locaux et leurs actions
Anime les instances de gouvernance, etc.



Des acteurs locaux engagés

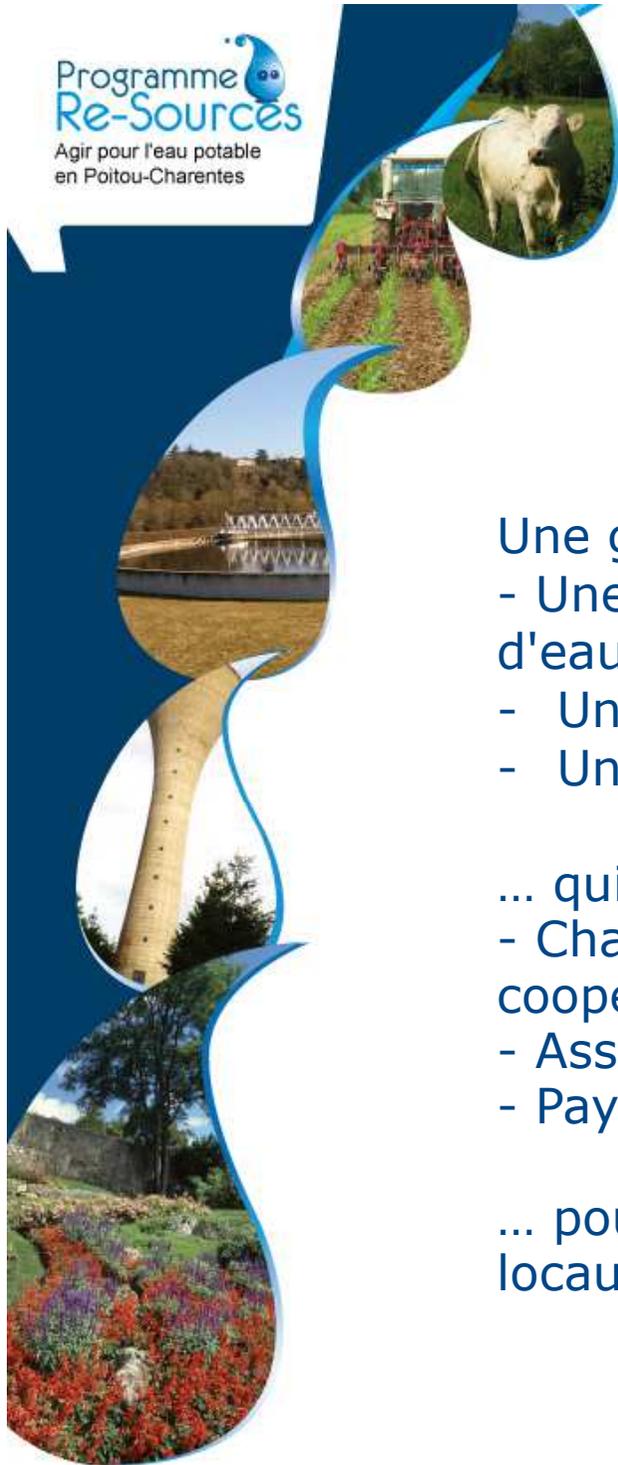
Une gouvernance locale partagées

- Une coordination globale assurée par la collectivité productrice d'eau potable
- Un partage du pilotage des programmes d'actions
- Une maîtrise d'ouvrage partagée des actions

... qui favorise l'implication des acteurs locaux ...

- Chambres d'agriculture, Groupement AB, CIVAM, SAFER, CUMA, coopératives agricoles, entreprises de négoce
- Associations locales, CPIE, APNE, consommateurs
- Pays, EPCI, ...

... pour une dynamique forte et une responsabilisation des acteurs locaux



Une évaluation permanente

Des bilans annuels

Des évaluations fin
de contrat

Une base de
données en ligne

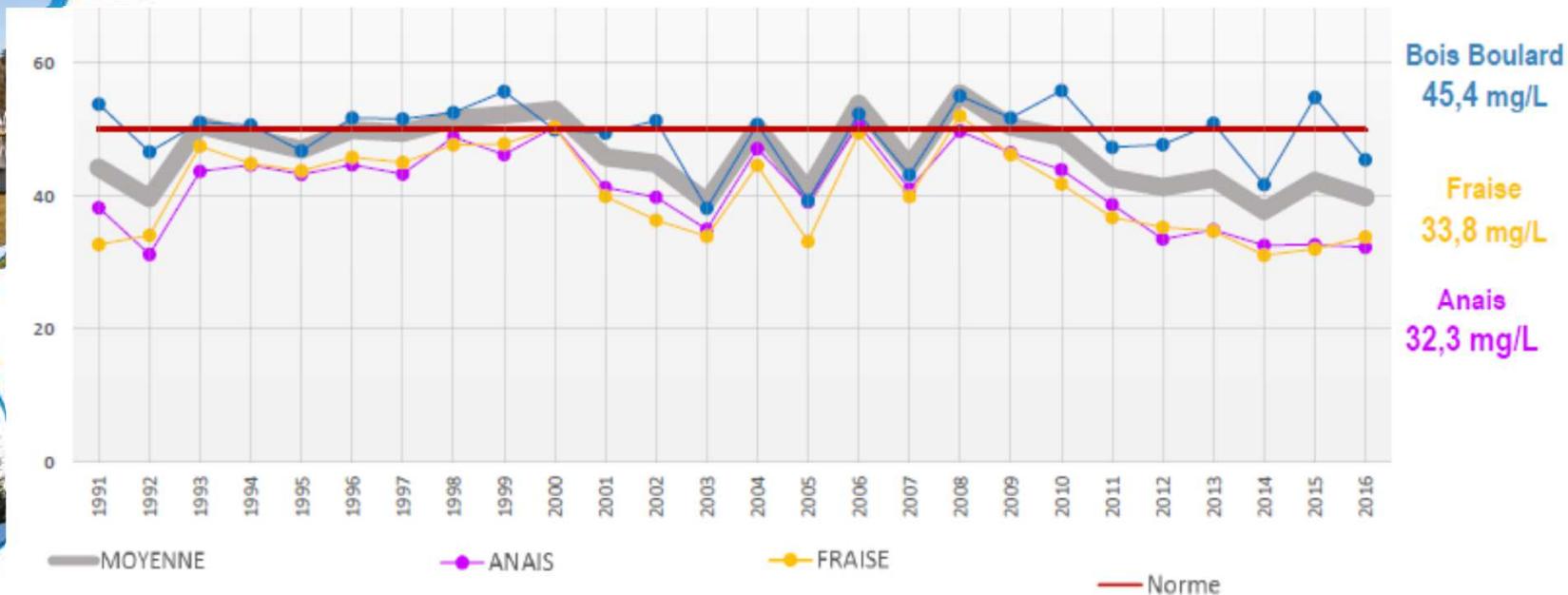
Des enquêtes de
satisfaction

Une évaluation basée sur le modèle **Pression – Etat – Réponse** :

- Un suivi renforcé de la qualité de l'eau (état)
- Un bilan des moyens mis en œuvre (réponse)
journées techniques, accompagnement individuel, communication,
MAEC, PVE, AB, ...
- Une évaluation des pratiques (pression) à améliorer pour cette
nouvelle programmation :
Réseaux de reliquats, concentration N dans la lame d'eau drainante,
IFT, assolement et pratiques associées, ...

Bilan 2007 – 2014

Qualité de l'eau : Des évolutions variées



Moyens : Une dynamique forte

- 824 diagnostics d'exploitation
- 748 contrats MAET, 34 300 ha contractualisés
- 250 actions collectives, 3200 agriculteurs présents
- 2,4% SAU AB

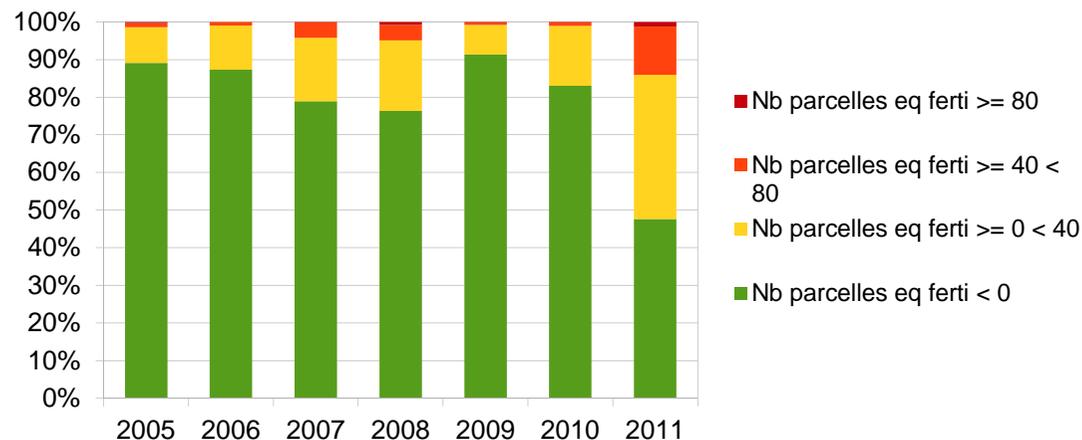
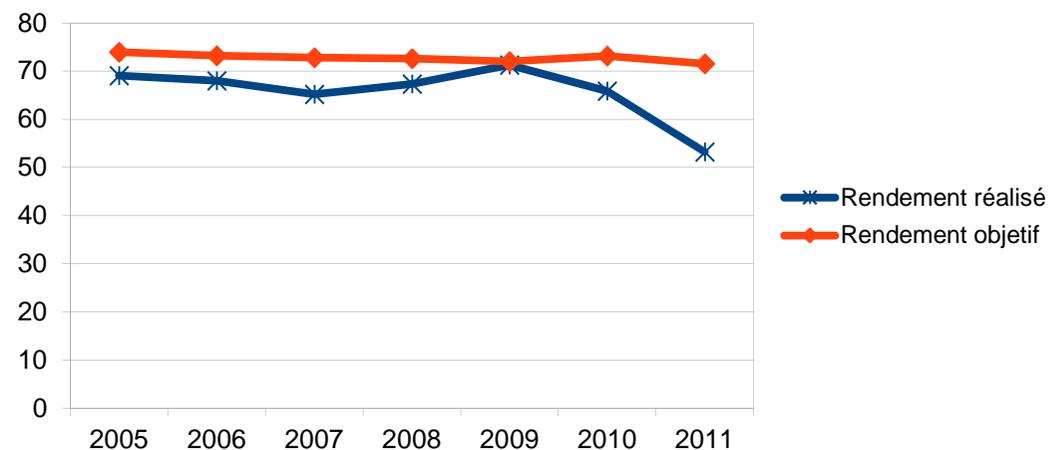
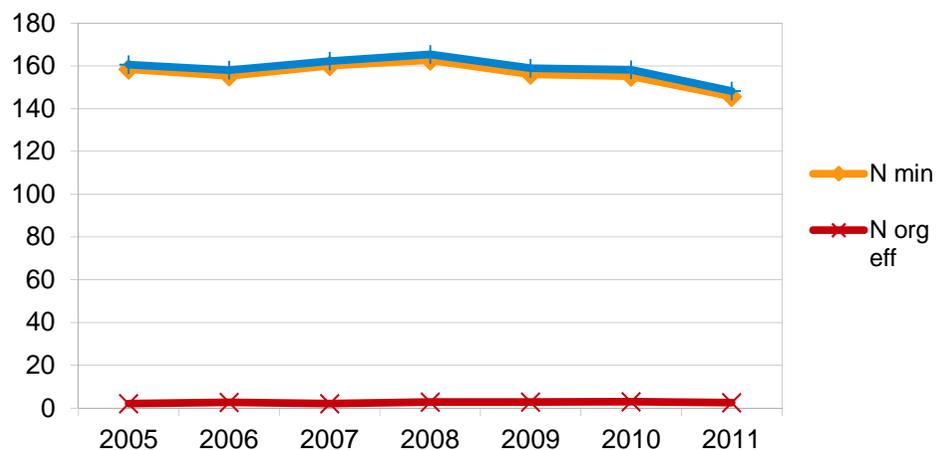
qui perdure (ex 2016 : 323 dossiers PVE, 11,6M€ d'investissements)

L'évaluation agricole de 2012

Données des plans de fumure fournis par CA79 et coopératives

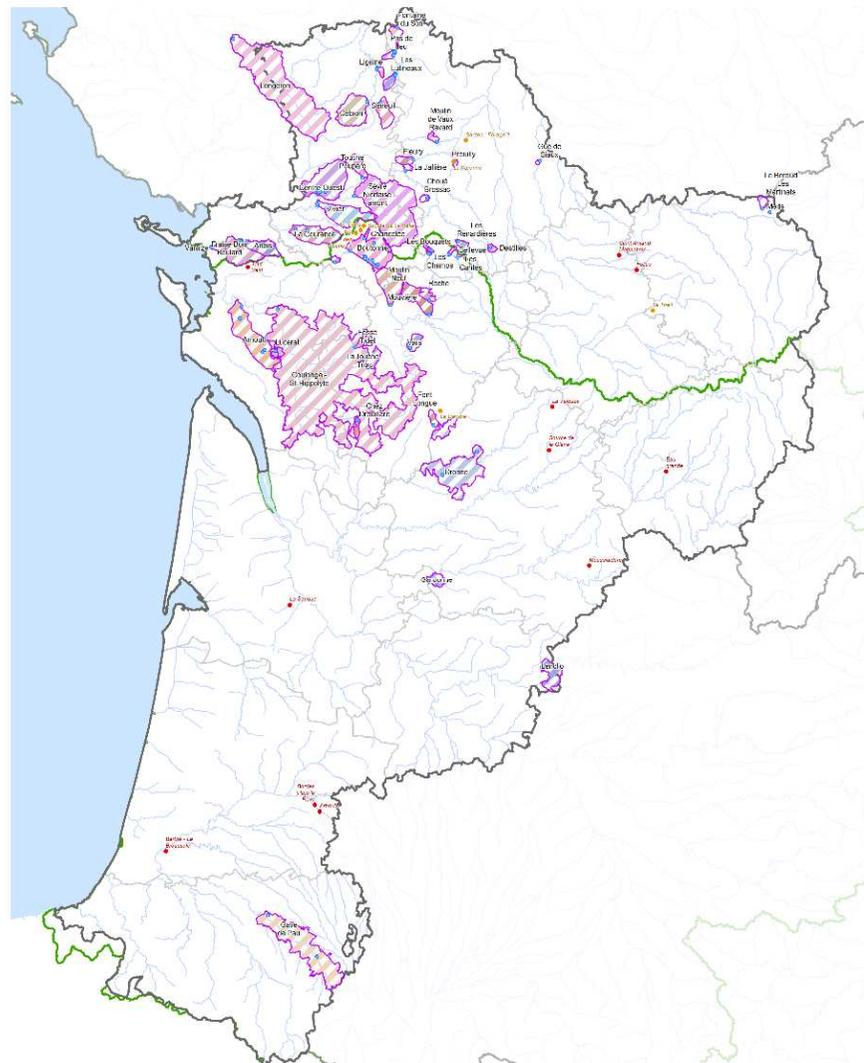
3 indicateurs principaux :
 - Evolution des rendements
 - Évolution des apports N
 - Equilibre de la fertilisation

5 cultures principales :
 blé, colza, maïs, tournesol, prairie



Un enjeu en Nouvelle-Aquitaine

RÉGION ALPC captages prioritaires



81 champs captants prioritaires en Nouvelle-Aquitaine :

- 60 en Poitou-Charentes
- 15 en Aquitaine
- 6 en Limousin

Quelques démarches similaires à Re-Sources en Aquitaine et Limousin

Etude AEAG sur les périmètres des captages « orphelins »

Fin de la concertation sur l'eau de la Région Nouvelle-Aquitaine en décembre 2017

PROGRAMME RE-SOURCES

■ Limite des agences de l'eau

Captage

- Démarche en cours
- Grenelle sans démarche en cours
- Conférence environnementale sans démarche en cours

■ Bassin d'alimentation de captage

0 10 20 30 km

Contacts Cellule de coordination régionale Re-Sources :

- Guillemette HUSSON, 05 56 56 19 51,
guillemette.husson@nouvelle-aquitaine.fr
- Julien MONTEPINI, 05 49 38 49 26,
julien.montepini@nouvelle-aquitaine.fr